

1/ AVIS DU COMITE STRATEGIQUE SUR DES ADAPTATIONS DONNANT LIEU à SUBSTITUTION

Communes		Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires	Avis COSTRAT
Artigues-Près-Bordeaux	8	Aménagement de l'avenue de la Prairie pour les déplacements doux	Descriptif initial : Étudier l'intégration de pistes cyclables et de cheminements piéton sur l'avenue de la Prairie : reprise de l'étude préliminaire et réalisation de l'Avant Projet (AVP)	Courrier de la ville du 5 décembre 12 : Modification du titre : Aménagement de l'avenue de la Prairie : carrefour avec Avenue du Moulinat et liaison avenue de l'Eglise Romane. Descriptif modifié : Etudier la création d'un giratoire au carrefour de l'avenue de la Prairie avec l'avenue du Moulinat et la liaison avec l'avenue de l'Eglise Romane en lieu et place de l'étude de l'aménagement cyclable de l'avenue de la Prairie-Réalisation de l'AVP.		Favorable
Artigues-Près-Bordeaux	9	Aménagement cyclable avenue de la Moune de la place Despujols jusqu'au carrefour avec la rue de Courrège	Descriptif initial : Dans le prolongement du projet du centre bourg, créer un aménagement cyclable sur l'avenue de la Moune, depuis la place Despujols jusqu'au croisement avec la rue de Courrège. La Cub s'engage sur la réalisation de l'étude d'avant projet (AVP).	courrier de la ville du 5 décembre 12 : Modification du tronçon étudié Titre modifié : Aménagement du carrefour du poteau d'Yvrac Descriptif modifié : Aménagement du carrefour du poteau d'Yvrac depuis l'avenue de la Moune jusqu'à la limite de la commune. Réalisation de l'AVP"		Favorable
Bordeaux	33	Bassins à flot : ponton sur la Garonne	Descriptif initial : Installation d'un ponton fluvial par la Ville de Bordeaux (1,8 Meuros). Soutien CUB à hauteur de 25% sur la réalisation d'un ponton multi usages respectant le cahier des charges TBC.	Courrier de la ville du 19 décembre 2012 nature de la demande : demande d'un soutien financier de la Cub pour la création de 2 pontons sur la rive gauche de la Garonne au niveau des Chartrons dans le cadre du développement du tourisme fluvial et la mise en place de nouvelles navettes touristiques Titre modifié : Pontons sur la Garonne Descriptif modifié : Installation d'un ponton fluvial par la Ville de Bordeaux (1,8 Meuros) au niveau des bassins à flot. Soutien CUB à hauteur de 25% sur la réalisation d'un ponton multi usages respectant le cahier des charges TBC au niveau des bassins à flot. Au titre du plan Garonne, la Cub s'engage à amener un soutien financier pour la création de deux postes d'accueil de paquebots fluviaux sur la rive Gauche de la Garonne Proposition de substitution : Fiche action n° 11 Pépinière d'entreprises Aubiers : octroi d'un fonds de concours, fiche action abandonnée	20% au titre des équipements nautiques dans le cadre du plan Garonne (20% plafonné à 76 225 Euros par équipement)	Favorable
Bordeaux	93	Avenant n°1-Grands événements métropolitains	Dans le cadre du Règlement d'intervention de la CUB sur les manifestations d'agglomération, la CUB s'engage à accompagner la programmation de 8 événements métropolitains soutenus ou réalisés par la Ville de Bordeaux : Evento, Escalade du livre et Fête du vin en tant que grands événements métropolitains, ainsi que Chahuts, Novart, le festival international du film indépendant, les grandes traversées et le festival nomades en tant qu'événements métropolitains. Le montant de chacun des 8 soutiens sera fonction du RI.	Courrier Ville du 8 mars 2013 Nature de la demande : Faire figurer l'édition 2013 Novart au titre des grands événements métropolitains en substitution de l'édition 2013 de l'événement Evento. Modification du descriptif : Dans le cadre du Règlement d'intervention de la CUB sur les manifestations d'agglomération, la CUB s'engage à accompagner la programmation de 8 événements métropolitains soutenus ou réalisés par la Ville de Bordeaux : Novart, Escalade du livre, Fête du vin, Evento en tant que grands événements métropolitains, ainsi que Chahuts, le festival international du film indépendant, les grandes traversées et le festival nomades en tant qu'événements métropolitains. Le montant de chacun des 8 soutiens sera fonction du RI.	Montant de la subvention 2013 : en cours de définition notamment sur la question d'un événement fédérateur métropolitain	Favorable
Bruges	nvelle fiche	PPBE	La directive européenne du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement impose aux communes des agglomérations la réalisation de cartes de bruit stratégiques prenant en compte les bruits liés aux infrastructures routières et autoroutières, ferroviaires et aériennes ainsi que ceux liés aux activités industrielles. A ce jour les communes sont compétentes en matière de Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), la Cub s'engage sur l'assistance technique des communes concernant l'élaboration de cartes stratégiques de bruit et les PPBE. Planning de l'action : début de l'action à partir de la mi 2013	Courrier de la commune du 19 juillet 2012 Substitution avec la fiche n° 9 " Parc des Jallies 1" qui concerne l'attribution d'un fonds de concours pour la réhabilitation de la maison de la Réserve de Bruges.		Favorable
Cenon	nvelle fiche	Etude secteur Henri Sellier	l'ensemble de logements Henri Sellier est très impacté par la réalisation de la LGV : cette étude a pour objectif d'analyser les solutions possibles pour l'évolution du site et des logements. Etude sous maîtrise d'ouvrage ville avec une participation de la Cub demandée à hauteur de 25% soit 9197.32 Euros HT pour un montant de l'étude estimé à 36 000 Euros HT.	Substitution proposée : Fiche action 18 : Parc Palmer Soutien Cub à l'aménagement d'un théâtre de verdure Aide financière Cub à l'aménagement du théâtre de verdure du parc Palmer (sous réserve de montant et de programmation). Fiche action abandonnée		Favorable
Eysines	nvelle fiche	Élaboration du Schéma de déplacement de la commune	Réalisation d'un schéma de déplacement tout mode qui intégrera l'impact du tramway. La Cub s'engage sur la réalisation du Plan. Planning de l'action : 2nd semestre 2013 Montant estimé : 7000 euros	Le 21/02/13 – Proposition Cub et Commune dans la mesure où la commune va être fortement impactée par l'arrivée du tramway notamment Substitution proposée : Fiche n°29 "Formalisation des projets culturels : étude de faisabilité" : Fiche action abandonnée		Favorable

Communes		Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires	Avis COSTRAT
Eysines	11	Assainissement du secteur Vignan nord	Descriptif initial : Réalisation d'un bassin d'étalement et pose d'un collecteur route du Médoc pour desservir la future RPA et régler les problèmes d'inondation de la rue du Parmentier. Travaux réalisables en 2013. La CUB s'engage sur la levée des préalables pour le bassin d'étalement et sur les travaux en 2013 pour les collecteurs de la route du Médoc.	Demande de la commune : demande de financement d'un collecteur eaux pluviales pour la desserte d'une résidence pour Personnes Agées, collecteur amont du collecteur avenue du Médoc Demande de la Cub : actualisation du montant du projet : - solution technique initiale modifiée : pose du collecteur sous chaussée au lieu du fossé - prise en compte des acquisitions foncières. Descriptif modifié : Réalisation d'un bassin d'étalement et pose d'un collecteur route du Médoc pour desservir la future RPA et régler les problèmes d'inondation de la rue du Parmentier. Travaux réalisables en 2013. La CUB s'engage sur la levée des préalables pour le bassin d'étalement et sur les travaux en 2013 pour le collecteur de la route du Médoc <u>et le collecteur sous la voie nouvelle pour desservir en eaux pluviales la RPA.</u> Réactualisation du montant de la dépense Cub sur la durée du contrat sur cette fiche = 1 700 000 € TTC Substitution proposée : - fiche action n° 21 "Chemins doux : création de pistes cyclables" : Fiche action abandonnée	Estimation du collecteur eaux pluviales pour la desserte de la RPA sous la voie nouvelle : 250 000 Euros Estimation fiche action 21 : 300 000 Euros	Favorable
Eysines	4	Secteur BALAN	Il s'agit de la réalisation d'une zone économique privée de près de 10 Ha selon les modalités de la PVR. La CUB s'engage à poursuivre la levée des préalables foncières, à lancer le dossier de DUP, à réaliser un bilan financier prévisionnel complet de l'opération en dépenses mais aussi en recettes. La commune s'engage sur une délibération communale pour acter la mise en place du PVR. Elle s'engage également à la réalisation des travaux d'éclairage public et d'espaces verts. La CUB s'engage à réaliser les premiers travaux si les préalables sont levés.	Demande Ville et Cub : Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur des secteurs à enjeux économiques Balan et Saint Exupéry, Marché public global sur Balan / St Exupéry / Mermoz Titre modifié : étude pré-opérationnelle sur secteurs économiques Balan et St Exupéry : Modification du descriptif : Secteur Balan, réalisation d'une étude pré-opérationnelle comprenant un bilan financier prévisionnel complet de l'opération en dépenses mais aussi en recettes. Acquisition foncière sur la base des conclusions de l'étude pré opérationnelle et du montage opérationnel choisi. Secteur Saint Exupéry : réalisation d'une étude pré-opérationnelle Substitution proposée : Abandon des études voisines, début de travaux		Favorable

2/ INFORMATION DU COMITE STRATEGIQUE SUR DES ADAPTATIONS NE DONNANT PAS LIEU à SUBSTITUTION						
Communes		Titre	Descriptif	Nature de la demande ou de l'évolution	Commentaires	CR Costrat
Bordeaux	130	Labellisation Liane+ de la Liane 1	Réalisation des travaux nécessaires à la labellisation "Liane+" de la liane 1 , notamment : 1. création de couloirs bus 2. mise en accessibilité des arrêts et travaux divers pour faciliter le passage des bus (anti stationnement, reprise d'îlots ...) 3. installations de système de détection des bus et adaptation du fonctionnement des carrefours pour faciliter leur franchissement par les bus	L'estimation initiale de la fiche action est de 1 200 000 Euros : 4 opérations sont éligibles sur cette action : avenue de la République ente Bel Air et Mondésir, estimation 11 000 Euros, Rue Judaïque estimation 50 000 Euros, Avenue d'Arès, travaux réalisés pour 650 000 euros et rue Georges Bonnac, estimation de 989 000 euros. Cette dernière opération a connu une augmentation de l'estimation initiale dans la mesure où il est prévu un renforcement de chaussée et la mise en place de réseau de détection des bus aux feux entre boulevard et rue Lacanau : le montant total de la fiche action est donc porté à 1700 000 Euros.		
Mérignac	13	Amélioration de la vitesse commerciale des TC	En complément de la labellisation Lianes + des Lianes 1 et 2 et de la labellisation Corol + de la Corol 35, des travaux pourront être faits pour améliorer la vitesse commerciales des TC notamment sur la Lianes 16, en concertation avec la commune.	Intégration de travaux sur la lianes 3 qui n'avaient pu être finalisés dans le précédent contrat en raison d'un chantier immobilier aujourd'hui achevé. Coût estimé 20 000 € Descriptif modifié : En complément de la labellisation Lianes + des Lianes 1 et 2 et de la labellisation Corol + de la Corol 35, des travaux pourront être faits pour améliorer la vitesse commerciales des TC notamment sur la Lianes 16 et 3, en concertation avec la commune.		
Mérignac	10	Labellisation lianes + de la Lianes 1	Réalisation des travaux nécessaires à la labellisation Lianes+ de la Lianes 1, notamment : 1. réalisation de couloirs bus. 2. mise en accessibilité des arrêts et travaux divers pour faciliter le passage des bus (anti stationnement, reprise d'îlot...). 3. installations de système de détection des bus et adaptation du fonctionnement des carrefours pour faciliter leur franchissement par les bus	Evolution du programme entraînant une évolution du coût : L'estimation financière de cette fiche s'élève au moment de la finalisation du contrat à 1,5 M €. La programme a été affiné depuis et il est proposé de réaliser en complément le prolongement du couloir bus sur l'avenue du Maréchal Leclerc en amont de la rue Chateaubriand, coût estimé de 140 000 Euros TTC et la réalisation du couloir bus sur l'avenue Kennedy en amont de la rue Thalès jusqu'à l'avenue Henri Vigneau (850 000 Euros TTC). Le coût total du projet est donc porté à 1 590 000 € TTC, soit une augmentation de 90 000 € par rapport à l'estimation initiale (- de 10% de l'estimation initiale).	Déjà réalisé : - opération n°1 : couloir bus tourne à gauche avenue de la somme vers l'avenue du Maréchal Leclerc réalisé pour 250 000 € TTC - opération n°2 : couloir bus avenue du Maréchal Leclerc (entre rue Chateaubriand et rue du docteur Schweitzer) se poursuivant sur l'avenue du docteur Schweitzer (entre l'avenue du Maréchal Leclerc et la rue Jean Balde). Ensemble réalisé pour 350 000 € TTC.	
Mérignac	Nvelle fiche	Plan de mise en accessibilité de la voirie		Courrier de la commune du 4 janvier 13 : Demande de la réalisation d'un plan de mise en accessibilité avec le financement à 100% de l'étude et les travaux par le FIC	Réalisation en 2014. Le montant de l'étude est dépendant du périmètre et, à titre indicatif 20 km représente entre 20 000 et 30 000 € TTC	
Gradignan	34	Labellisation Liane+ de la Liane 8	Réalisation des travaux nécessaires à la labellisation Lianes+ de la Lianes 8, notamment : 1. mise en accessibilité des arrêts et travaux divers pour faciliter le passage des bus (anti stationnement, reprise d'îlot...) 2. installations de système de détection des bus et adaptation du fonctionnement des carrefours pour faciliter leur franchissement par les bus 3. création de couloir bus	Lianes 10 : un couloir bus est à l'étude sur l'avenue de Gaulle (entre Monjous et Favard) qui ne figure pas au contrat. Rajout de la lianes 10 avec notamment étude de création d'un couloir bus sur l'avenue de Gaulle. Titre modifié : Labellisation liane+ de la liane 8 et amélioration de la vitesse commerciale de la lianes 10 Descriptif modifié : Réalisation des études et travaux nécessaires à la labellisation Lianes+ de la Lianes 8, et amélioration de la vitesse commerciale de la lianes 10 : 1. mise en accessibilité des arrêts et travaux divers pour faciliter le passage des bus (anti stationnement, reprise d'îlot...) 2. installations de système de détection des bus et adaptation du fonctionnement des carrefours pour faciliter leur franchissement par les bus 3. création de couloir bus.	Pas d'estimation du projet à ce stade de l'étude	Dans la mesure où le montant des travaux n'est pas connu, il est demandé que cette adaptation soit présentée ultérieurement au Costrat avec donc des éléments de chiffrage des travaux prévus.
Bassens	27	Parc des coteaux : aménagements paysagers, de cheminements doux et d'itinéraires transversaux	Descriptif initial : La commune souhaite, dans le cadre de l'aménagement du parc des Côteaux, la poursuite de l'aménagement paysager, des itinéraires de découverte dans le cadre de la boucle verte (fonds de concours communautaire) avec notamment la réalisation de liaisons transversales entre le château Beauval et la plaine du Faisan sur Carbon-Blanc. Evaluation totale du projet : 900 000 Euros Estimation de la participation Cub : -	Adaptation de la fiche action : - Transmission par la commune de leur projet d'ensemble et du plan prévisionnel de financement Descriptif modifié : La commune souhaite, dans le cadre de l'aménagement du parc des Côteaux, la poursuite de l'aménagement paysager, des itinéraires de découverte dans le cadre de la boucle verte (fonds de concours communautaire) avec notamment la réalisation de liaisons transversales entre le château Beauval et la plaine du Faisan sur Carbon-Blanc et la participation au financement des espaces publics paysagers de l'îlot des Maréchaux (parties avant et arrière). La Cub s'engage sur l'attribution d'un fonds de concours au titre du règlement d'intervention Nature." Actualisation de l'évaluation totale du projet : 1 315 000 Euros Actualisation de la participation Cub sur la durée du contrat : 312 600 HT		